

BULLETIN D'ADHESION

1 an à partir de la date d'adhésion

Par ce bulletin d'adhésion, je, soussigné, m'engage à respecter les dispositions des statuts et du règlement intérieur de l'association ainsi qu'à verser la cotisation annuelle d'adhésion et deviens, par conséquent, membre actif de l'association d'art contemporain espace 36 à Saint-Omer.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

Cotisation annuelle :

Le montant minimum de la cotisation est de 1 €. Au-delà de ce montant le reste de la somme versée à l'association sera considéré comme du don. Les dons versés à l'espace 36 sont déductibles des impôts dans les limites imposées par l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

Règlement par chèque à l'ordre de l'espace 36

FAIT À

LE

SIGNATURE

CHARTRE DES MEMBRES

Les membres de l'association sont personnellement informés par courrier ou courriel des activités de l'association (auxquelles ils sont invités à participer activement), des différentes réunions (conseil d'administration, assemblée générale...) et des événements organisés (vernissages, rencontres, visites...).

Quels que soient le temps et l'implication que chaque membre a décidé de consacrer à l'association, celui-ci fait partie intégrante de l'équipe. Chaque personne porte le projet du lieu et est vecteur de communication. A tout moment, un adhérent peut choisir de quitter l'association, il devra en avvertir officiellement un membre du bureau.